

## Alternance travail-études – Entreprises

**\*Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

### Compétences des stagiaires

#### Après une année d'études (stage 1)

- Participer aux mesures de santé et sécurité de l'entreprise.
- Fabriquer des pièces d'équipement à l'aide de techniques variées : tôlerie, boulonnage, taraudage, rivetage, sciage.
- Prendre des mesures et des relevés sur des machines industrielles.
- Participer aux activités de maintenance et de modification d'un réseau pneumatique.
- Interpréter des plans et devis et des dessins techniques.
- Produire des croquis et des dessins techniques simples avec AutoCad.
- Effectuer des travaux de soudage de dépannage.
- Assembler et ajuster des mécanismes : montage/démontage, alignement d'arbres et de poulies.

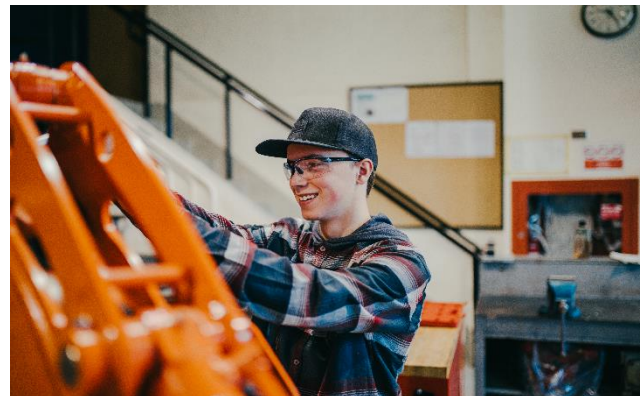
#### Après deux années d'études (stage 2)

S'ajouteront aux compétences de la première année d'études :

- Interpréter et produire des dessins techniques avec AutoCad et SolidWorks.
- Fabriquer des pièces d'équipement à l'aide de machines-outils conventionnelles (tour et fraiseuse).
- Analyser et schématiser un équipement industriel. Calculer et dimensionner des composants de transmission de puissance (engrenages, roulements, courroies, etc.)
- Effectuer la maintenance d'un système hydraulique :
  - sélectionner et entretenir les composants de puissance (pompe, moteur, vérin, etc.)
  - sélectionner et entretenir les composants du réseau (canalisations, réservoir, filtres, etc.)
- Dépanner un système automatisé fonctionnant avec une logique à relais ou avec un automate programmable industriel.
- Effectuer la maintenance sur un moteur électrique et ses équipements de contrôle.

Sous la supervision d'un responsable de l'entreprise, le stagiaire :

- peut agir comme aide-mécanicien dans les domaines de la mécanique, de l'hydraulique, de la pneumatique et de l'automatisation.
- peut effectuer des rondes d'entretien préventif.



# TECHNOLOGIE DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE (241.D0)



## Alternance travail-études – Étudiantes et étudiants

### Conditions

ÉTÉ 2023 : 26 mai au 20 août

Durée de 8 à 14 semaines

Moyenne de 28 heures/semaine

Stage rémunéré

### Avantages

Pour l'étudiante et l'étudiant :

Vivre une expérience de travail reliée au programme d'études.

Valider un choix de carrière.

Améliorer les perspectives d'embauche.

Pour l'employeur :

Recruter une main d'œuvre motivée.

Assurer la relève.

Bénéficier d'un crédit d'impôt.  
(si admissible)

### Critères d'admissibilité

#### Pour être admissible au premier stage :

- Être inscrit à temps complet au Cégep de Rimouski à l'hiver 2023.
- Poursuivre les études au Cégep de Rimouski au trimestre d'automne 2023.

#### Au premier trimestre, avoir réussi :

241-104-RK	Pneumatique industrielle
241-121-RK	Introduction à la maintenance industrielle
241-122-RK	Initiation aux techniques industrielles
242-FEA-RK	Dessin technique 1

#### Au second trimestre, être inscrit à :

241-212-RK	Soudage et matériaux
241-225-RK	Mécanisme 1 : introduction
242-FEB-RK	Dessin technique 2
243-241-RK	Circuit électrique

#### Pour être admissible au deuxième stage :

- Un cours de formation générale en français ou en philosophie devra être réussi.

« L'alternance travail-études,  
une formule gagnante ! »

### Ton implication

- Participer activement à la recherche d'un milieu de stage.
- Respecter les exigences de l'entreprise qui t'accueillera et adopter des comportements appropriés à ton milieu de stage.
- Remettre un rapport de stage au Placement et stages ATE, une fois le stage terminé.

